

# Une entreprise pour de faux

*Les EEP (entreprises  
d'entraînement pédagogique)  
forment à l'emploi.*

nent aussi les salariés, par le biais du DIF (droit individuel à la formation) ou de la VAE (validation des acquis de l'expérience).

L'immersion en EEP peut durer jusqu'à 500 heures au bout desquelles le faux employé effectuera un stage dans une véritable entreprise. Sa différence par rapport à d'autres candidats ? « En sortant d'une EEP, il est immédiatement autonome, rodé au travail en équipe et capable d'initiatives, détaille Pierre Troton, responsable du réseau national des EEP. De plus, il peut prouver qu'il est autoapprenant, c'est-à-dire capable de se former seul. Les employeurs apprécient cet état d'esprit. » Car l'objectif du programme de formation est, bien évidemment, de permettre aux stagiaires de décrocher un emploi. Et le taux de réussite des EEP se situe entre 65 % et 70%. Un score plutôt flatteur.

S. D. P.

(1) Tél. : 04 77 23 26 70 (réseau national des EEP)  
[www.reep.asso.fr/](http://www.reep.asso.fr/)

Ce sont de vrais bureaux, avec de vrais ordinateurs, des bons de commandes, des factures et des carnets de chèques. Les employés vont et viennent, pressés et concentrés, comme dans toutes les entreprises. Mais en se penchant attentivement sur les documents, on découvre que ce ne sont que des fac simulés. Les salariés ? Des stagiaires. Le patron ? Un formateur. En réalité, nous sommes dans une EEP (Entreprise d'entraînement pédagogique), une entreprise totalement fictive qui permet à des chercheurs d'emploi de plonger dans le bain d'un milieu professionnel tout en se formant. Et l'illusion est parfaite. Les stagiaires travaillent 35 h par semaine comme s'ils étaient salariés et ils réalisent des travaux très concrets dans le domaine du tertiaire. Après un bilan personnalisé, chacun est placé dans le service correspondant à son projet (vente, secrétariat, gestion, comptabilité, etc.). Comme la France compte 130 EEP (dont 6 en région Centre), elles travaillent



Photo SD

entre elles, l'une passant commande à l'autre et vice-versa (1). Toutes font même partie du réseau international qui leur permet de collaborer avec 35 autres pays et leurs 4.600 EEP.

Ces entreprises pour de faux forment aujourd'hui 6 à 7.000 personnes par an. Souvent cher-

cheurs d'emploi, les stagiaires peuvent être rémunérés par l'Assedic, selon leur statut, et les frais de formation peuvent être pris en charge par le même organisme ou d'autres institutions comme les conseils régionaux ou les chambres de métiers. Enfin les EEP concè-